

Appel à projets

Lire au Collège 2026

Candidatures

du 19 septembre au 15 octobre 2025



Bibliothèque Départementale des Ardennes
4 rue Georges Brassens, 08000 Charleville – Mézières
bda@cd08.fr



Le dispositif "Lire au Collège" permet aux collégiens ardennais de rencontrer des écrivains pour échanger sur leurs œuvres, le processus d'écriture ou encore le métier d'auteur. Ces rencontres sont très appréciées des établissements scolaires et constituent l'un des temps forts culturels de l'année scolaire.

Au printemps 2026, nous aurons le plaisir d'accueillir les auteurs **Manon FARGETTON** et **Tai-Marc LE THANH**.



• **Manon FARGETTON**

Manon Fargetton n'aime pas les biographies car elle s'y sent à l'étroit. Ce que l'on sait d'elle : elle est née en 1987, a grandi à Saint-Malo et vécu à Paris pour revenir en Bretagne en 2023. Aujourd'hui romancière à plein temps, elle fut régisseuse lumière pour le théâtre. Elle aime la musique, la mer, le surf, les coquelicots, les chaussettes colorées et plein d'autres choses encore.

1 semaine de présence :

- *5 rencontres (demi-journée)*
- *Et 2 ateliers (journée)*



• **Tai-Marc LE THANH**

Né en 1967, diplômé, entre autres, de l'Ecole Municipale Supérieure des Arts et Techniques (EMSAT), Tai-Marc Le Thanh est graphiste free-lance et écrivain de littérature jeunesse.

Il a collaboré avec de nombreux artistes de renom pour la création d'albums et s'est lancé dans l'écriture de romans avec la série « Jonah » en 2010.

2 jours : 4 rencontres possibles

Cet appel à projets concerne l'accueil d'un auteur pour une demi-journée dans une classe d'un collège (environ 2 heures d'intervention).

Toutes les informations concernant les auteurs, l'organisation des rencontres et l'appel à projets sont réunies sur un Padlet :

Lire au Collège 2026

La candidature à cet appel à projets se fait uniquement en ligne via le formulaire suivant :

AAP Lire au collège 2026

La bibliothèque départementale assure la rémunération et la prise en charge des frais des deux auteurs.

Dates à retenir :

La date limite de candidature est fixée au **15 octobre inclus**.

Les collèges seront tenus informés de la sélection ou non de leur établissement au plus tard le **17 octobre**.

Les **enseignants dont les projets auront été sélectionnés** seront conviés à une réunion de lancement le **jeudi 13 novembre 2025 à 17h30** à la bibliothèque départementale des Ardennes.

Merci de noter la date dans vos agendas, vous serez convoqués si vous êtes sélectionnés.

Réaliser une rencontre d'auteur avec des scolaires

Depuis plusieurs années, nous accompagnons ces rencontres. Voici quelques idées et conseils pour garantir une rencontre réussie :

- Pensez à privilégier l'étude d'un roman commun en classe ; cela sera un réel atout pour l'échange avec l'auteur.
- Préparez la rencontre avec les élèves afin qu'ils puissent poser les questions qui les intéressent (évitez d'imposer une liste de questions réparties entre les élèves).
- Évitez les questions dont les réponses sont facilement accessibles sur Internet.
- N'hésitez pas à préparer une "surprise" pour l'auteur : exposition, devinettes, portraits... Cependant, attention aux cadeaux volumineux, car les auteurs voyagent souvent en train.
- Pour les temps d'animation par les élèves, gardez à l'esprit que l'objectif principal de la rencontre est l'échange avec l'auteur.
- Un temps de dédicaces peut être prévu à la fin de la rencontre, mais il sera limité à une séance de signature de l'ouvrage et ne devra pas inclure de feuilles volantes ou de cahiers.
- N'hésitez pas à délocaliser la rencontre dans la bibliothèque partenaire du projet, voire même dans une librairie.

"Ces rencontres devraient donc être, pour les uns et pour les autres, de précieuses parenthèses de convivialité, de chaleur et d'enrichissements mutuels." **Yaël Hassan** sur son [site internet](#)

Conditions de candidatures :

- Le dispositif Lire au Collège s'adresse à une classe entière et non à un groupe d'élèves, comme un club de lecture. Nous souhaitons qu'un roman soit connu, lu et étudié par les élèves, qui doivent avoir une connaissance approfondie de l'ensemble de l'œuvre de l'auteur.
- Le Département prend en charge l'acquisition d'un lot de romans pour ce projet. Le CDI du collège sera chargé d'acquérir des exemplaires supplémentaires si nécessaire.
- Nous demandons que le projet soit intégré dans le profil Adage de l'établissement, dans le cadre du PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) des élèves.

Critères de sélection :

- **Contenu du projet** : travail préparatoire avec les élèves, productions réalisées, rencontre préparée, etc.
- **Partenariat** : collaboration avec une bibliothèque, une librairie ou d'autres structures.
- **Priorité aux nouvelles candidatures.**
- **Autres projets d'EAC** prévus durant l'année 2025-2026.

À noter : Lire au Collège 2026 peut être associé au dispositif **Jeunes en librairie** (fin de l'appel à projets le 23 septembre 2025).

Renseignements :

BDA : bda@cd08.fr / 03.24.56.03.76

auprès de Sophie BARREAUD et/ou Aude PILARD